

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Fabrice STRADY  
*Responsable des Services Administratifs*  
Tél. : 05.46.39.74.21  
FS/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception  
N°2C 109 690 0582 4

**Objet** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de ROYAN - marché passé en procédure adaptée n°16.1.2.001

Royan, le 4 avril 2016

Monsieur Anthony LHERM  
*Responsable Délégation Urbanisme Sud-Ouest*  
SAS G2C INGENIERIE

26 chemin de Fondeyre  
31200 TOULOUSE

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous notifier marché de PRESTATIONS INTELLECTUELLES correspondant.

L'exécution des prestations commencera à compter de la présente notification du marché.

Je vous remercie de bien vouloir trouver en annexe :

- un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme
- un exemplaire de l'acte d'engagement revêtu du cachet dit « exemplaire unique »

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Député-Maire,  
par délégation,  
Le Premier adjoint,

Patrick MARENGO  
Tél. : 05.46.39.56.60

P.I./2

En provenance de :

~~SAS G2C Ingénierie  
26 chemin de Fonteyre  
31200 Taupeville~~

SCR 2 V21 MSR 2A 15-10164 00-15



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 2C 109 690 0582 4



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : \_\_\_\_\_  
 Distribué le : 17/10/16

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : \_\_\_\_\_

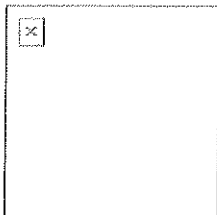
*7058*

\* Le facteur atteste de sa signature ou l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment. LA POSTE AGREMENT N° C303

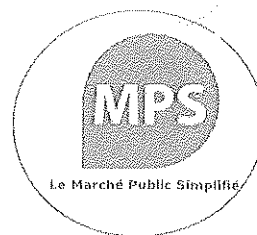
Ville de Royan SJ  
Hôtel de Ville (P.L.V.)  
80 avenue de Pouchillac  
17205 ROYAN Cedex



VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES



**MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

D 16.162

Ville de ROYAN  
Commande Publique  
Affaires Juridiques  
80 avenue de Pontailiac  
CS n° 80218  
17205 ROYAN CEDEX

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REVISION DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ROYAN**

Acte d'Engagement

N° de marché

16	1	2	0	0	1
----	---	---	---	---	---

## ACTE D'ENGAGEMENT

▪ Pouvoir adjudicateur :

VILLE DE ROYAN

▪ Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :

211 703 061 000 13

▪ Objet du Marché :

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ROYAN

▪ Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l' article 28-I du Code des Marchés Publics.

▪ Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Député-Maire

▪ Ordonnateur :

Monsieur le Député-Maire

▪ Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN

### SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

**ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT**

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du marché, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) tel que décrit dans le règlement de la consultation, objet des présentes, ou hors du cadre dudit dispositif,

Le signataire (Candidat individuel),

M Anthony LHERM.....

Agissant en qualité de

Responsable Délégation Urbanisme Sud- Ouest.....

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone : ..... Télécopie : .....

Numéro de SIRET : ..... Code APE : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

engage la société SAS G2C Ingénierie.....sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

SAS G2C Ingénierie, nom commercial G2C territoires.....

Adresse

26 chemin de Fondeyre - 31200 TOULOUSE.....

Adresse électronique : toulouse@g2c.fr.....

Numéro de téléphone : 05.61.73.70.50..... Télécopie : 05.61.73.70.59.....

Numéro de SIRET : 453 686 966 000 20..... Code APE : 7112B.....

Numéro de TVA intracommunautaire : FR75 453 686 966.....

Le mandataire (Candidat groupé),

M .....

Agissant en qualité de

.....

désigné mandataire :  du groupement solidaire  
 solidaire du groupement conjoint  
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone : ..... Télécopie : .....

Numéro de SIRET : ..... Code APE : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontailiac, CS 80218 - 17200 ROYAN dans le respect des secrets protégés par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « en 1 clic ») et/ou le site internet du profil acheteur SUD-OUEST MARCHES PUBLICS à l'adresse électronique suivante : <http://www.sudouest-marchespublics.com/accueil.htm>, et le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

<sup>1</sup> Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles (C.C.A.G.- P-I), les présentes prévalent.

## **ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX**

Le prix global et forfaitaire est détaillé au moyen d'une décomposition qui en indique les éléments constitutifs. La décomposition du prix global et forfaitaire permet d'apprécier les offres et a valeur contractuelle.

D'une manière générale, en cas de discordance entre des montants figurant en chiffres et ceux en lettres, seuls les montants indiqués en lettres prévaudront à défaut d'avoir fait l'objet d'une rectification lors d'échanges dans le cadre de précisions demandées par le pouvoir adjudicateur, ou lors de la négociation éventuelle ou de mise au point avec le(s) candidat(s) retenu(s).

En cas de discordance constatée dans une offre entre le montant porté au présent acte d'engagement et celui porté sur la décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.), seul le montant porté à l'acte d'engagement prévaudra et fera foi. Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition, de soustraction ou de report seront constatées dans la D.P.G.F., il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en concordance avec le prix global et forfaitaire. En cas de refus, son offre sera éliminée.

Les prix comprennent la réalisation des prestations et toutes les charges et les frais afférents à cette réalisation.

L'évaluation de l'ensemble de la prestation est fixée forfaitairement dans la décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.) et est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

**pour la solution de base :**

Montant H.T.	59 888,00
T.V.A. (taux de 20 %)	11 977,60
Montant T.T.C.	71 865,60
Soit en toutes lettres T.T.C.	Soixante et onze mille huit cent soixante cinq euros et soixante centimes

**pour la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) n° 1<sup>2</sup> - Coût d'une réunion forfaitaire supplémentaire en mairie de ROYAN (toutes charges comprises) :**

Montant H.T. d'une réunion de présentation forfaitaire supplémentaire toutes charges comprises	600,00
T.V.A. (taux de 20 %)	120,00
Montant T.T.C.	720,00
Soit en toutes lettres T.T.C.	Sept cent vingt euros

<sup>2</sup> A dupliquer et à remplir par l'entreprise pour chaque PSE



Montant H.T. d'une <b>réunion de travail en comité de pilotage ou technique</b> forfaitaire supplémentaire toutes charges comprises	500,00
T.V.A. (taux de 20 %)	100,00
Montant T.T.C.	600,00
Soit en toutes lettres T.T.C.	Six cent euros

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°.....annexé(s) au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant Hors Taxes : ..... Euros

TVA (taux de ..... %) : ..... Euros

Montant Toutes Taxes Comprises : ..... Euros

Soit en lettres :

.....  
 .....

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur<sup>3</sup> :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.P. s'appliquent.

Conformément au C.C.P., la ou les entreprises ci-après désignées :

<sup>3</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

- refusent<sup>4</sup> de percevoir l'avance,  
 acceptent de percevoir l'avance.

**MB** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

**ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXECUTION**

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à l'approbation définitive du PLU **selon un délai raisonnable indiqué par le candidat qui ne doit pas excéder 24 mois**. Le prestataire devra proposer un calendrier de telle sorte que le PLU soit approuvé avant la date précitée.

Pour chaque phase indiquée dans la D.P.G.F., le délai proposé tiendra compte des périodes de concertation et des délais de validation. Le délai d'exécution de la prestation est explicité et détaillé par le prestataire dans son offre précisant ainsi la durée des différentes étapes ou phases de travail, et pour chaque étape de travail, le nombre de jours de travail prévu.

Le délai de réalisation comprend les aléas d'études supplémentaires nécessaires à la révision du PLU, les phases de consultations prévues par la loi et le temps nécessaire à la validation des orientations et des documents par le pouvoir adjudicateur.

**Le candidat doit indiquer la durée qu'il propose pour réaliser la prestation ci-dessous :**

**Délai proposé à compléter par le candidat : 22 mois (ne peut excéder 24 mois).**

**ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :



**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Identifiant national de compte bancaire				Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé		
10096	18571	00036262601	11	CIC AIX EN PROVENCE ENT	
Identifiant international de compte bancaire				BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN (International Bank Account Number)				CMCIFRPP	
FR76	1009	6185	7100	0362	6260 111
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CIC AIX EN PROVENCE ENT			G2C INGENIERIE		
1140 RUE ANDRE AMPERE CS60410			POINT RENCONTRE PARC D ACTIVITE		
ACTIMART			2 AVENUE MADELEINE BONNAUD		
13591 AIX EN PROVENCE CEDEX 3			13770 VENELLES		
Tél : 08 20 01 13 13					

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements sur votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

<sup>4</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

#### **ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES**

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

#### **ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) ou hors du cadre dudit dispositif, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions du code des marchés publics (CMP) et du code du travail (CT), les documents suivants :

- une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché (article 46-I-1° du C.M.P.) ;
- les attestations de régularité fiscale des organismes référents (article 46-I-2° du C.M.P.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.),

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions du code des marchés publics et du code du travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article 46-I-1° du C.M.P.) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant
  - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article 46-I-1° du C.M.P.) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 46-I-1° du C.M.P.) :

- soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2°- a) du C.T.)
  - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
  - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois. (article D.8222-7-2°- c) du CT),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article 46-II du C.M.P., pour prouver la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement du certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Je reconnais que cette déclaration sous serment ne peut, en aucun cas, revêtir la forme d'une attestation sur l'honneur établie par mes soins, et que celle-ci doit être réalisée devant un tiers habilité et respecter une certaine solennité.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignés au présent acte d'engagement.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

*Fait en un seul original*  
A Toulouse  
Le 08/02/2016

**Signature du candidat**  
*Porter la mention manuscrite*  
*Lu et approuvé*

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir  
acte d'engagement*

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Patrick MARENGO, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégations de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

A ROYAN  
Le ..... 04. AVR. 2016 .....



Pour Le Député-Maire  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO

Elle est complétée par les annexes suivantes<sup>5</sup> :

- Annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant ;
- Annexe n°2 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) :

## NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

*En cas de remise contre récépissé :*

*Le titulaire signera la formule ci-dessous :*

*« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »*

A ..... le .....<sup>6</sup>

Signature

<sup>5</sup> Cocher la case correspondante

<sup>6</sup> Date et signature originales

*En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception) :  
Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date  
de notification du marché)*

## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....  
.....

2  La totalité du bon de commande n° ..  
Afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres*) : .....

et en lettres : .....

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

.....

4  La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

et devant être exécutée par .....

en qualité de : .....

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A ..... le .....<sup>7</sup>

Signature

## MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

.....  
.....

Montant initial :

= Ramené à : .....

= Porté à : .....

A ..... le .....<sup>8</sup>

Signature

<sup>7</sup> Date et signature originales

<sup>8</sup> Date et signature originales

**ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT  
relative à la présentation d'un sous-traitant ou ACTE SPECIAL**

**A- Identification du Pouvoir Adjudicateur**

**Acheteur** VILLE DE ROYAN  
80 avenue de Pontailiac  
CS n° 80218  
17205 ROYAN CEDEX  
Tél: 05 46 39 56 56  
Télécopie: 05 46 39 56 57

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : *(nantissements ou cessions de créances)*

**Monsieur le Député-Maire**

Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN**

**B- Objet du Marché Public ou de l'Accord-Cadre**

**Objet du marché :** ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ROYAN

**Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :**

.....

**C- Objet de la Déclaration du Sous-traitant**

La présente déclaration de sous-traitance constitue : *(Cocher la case correspondante)*

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

.....

**D- Identification du Candidat ou du Titulaire du Marché Public ou de l'Accord-Cadre**

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement et du siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

Adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, et numéro de SIRET :

.....

En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, nom du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations :

.....

.....



#### E- Identification du Sous-traitant

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

.....  
.....

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

.....

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant)*

.....

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (*article 115 du code des marchés publics*) : *(Cocher la case correspondante)*

NON

OUI

#### F- Nature et Prix des Prestations Sous-traitées

- Nature des prestations sous-traitées :

.....

- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la T.V.A. : .....

- Montant maximum H.T. : .....

- Montant maximum T.T.C. : .....

- b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

- Taux de la T.V.A. : autoliquidation (la T.V.A. est due par le titulaire)

- Montant maximum maximum hors T.V.A. : .....

- Montant maximum T.T.C. : .....

- Modalités de variation des prix :

.....

### G- Conditions de Paiement

■ Compte à créditer : (Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

.....  
.....

Nom de l'établissement bancaire :

.....

Numéro de compte : .....

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

.....

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :  NON  OUI  
(article 87 du Code des Marchés Publics) (Cocher la case correspondante)

### H- Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant mentionne ses capacités professionnelles, techniques et financières suivantes, demandées par le pouvoir adjudicateur :

.....  
.....  
.....

Le sous-traitant produit, en annexe du présent document, les documents justifiant de ses capacités professionnelles, techniques et financières évoquées ci-dessus.

### I- Attestations sur l'Honneur du Sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

#### a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du Code Pénal, à l'article 1741 du Code Général des Impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du Code de la Défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du Code Pénal ;

#### b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du Travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du Code du Travail ;

**c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :** pour les marchés publics et accords-cadres soumis au Code des Marchés Publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

**d) Liquidation judiciaire :** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du Code de Commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

**e) Redressement judiciaire :** ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

**f) Situation fiscale et sociale :** avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

**g) Marchés de défense et de sécurité :**

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

**h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du Code du Travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du Code du Travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

**i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.**

#### **J- Cession ou Nantissement des Créances résultant du Marché Public**

*(Cocher les cases correspondantes)*

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du Code des Marchés Publics, en produisant en annexe de l'acte d'engagement :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

**OU**

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :
- le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

**OU**

- l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

**K- Acceptation et Agrément des Conditions de Paiement du Sous-traitant**

A, ..... le ..... A, ..... le .....

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le Député-Maire ou son représentant, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, ..... le .....

Le Député maire ou son représentant,

**L- Notification de l'Acte Spécial au Titulaire**

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception  
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire)

En cas de remise contre récépissé :  
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, ..... le .....

VILLE DE ROYAN

<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------------------------

COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

**ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS**

Designation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<b>Totaux</b>				



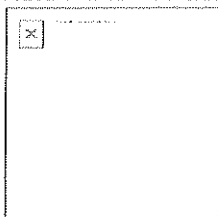
## 2. Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

---





VILLE DE ROYAN



SERVICE DE L'URBANISME

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

REVISION DU PLU

Désignation des éléments de mission	Temps passé (en jours effectifs de travail)	Qté	Délai de réalisation (en jours effectifs de travail)	P.U. H.T. en €	Montant H.T. en €
<b>I. Phase I - Diagnostic territorial</b>					
Réunion de travail préalable au démarrage de la mission	1,6	1		1040	1040
Elaboration du diagnostic	35	1	80	17666	17666
Participation réunions intermédiaires	2,5	3		500	1500
Participation réunion PPA	1	1		600	600
<b>II. Définition des orientations et élaboration du PADD</b>					
Elaboration du PADD	12,5	1	60	5950	5950
Participation réunions intermédiaires	2,5	3		500	1500
Participation à une réunion du Conseil Municipal	1	1		600	600
Concertation	6,5	1		2390	2390
<b>III. Mise en forme du dossier PLU</b>					
Elaboration du projet	36,5	1	120	17950	17950
Participation réunions intermédiaires	7,5	9		500	4500
<b>IV. Projet de PLU arrêté</b>					
Participation à une réunion du Conseil Municipal	1	1		600	600
Participation réunion PPA	1	1		600	600
<b>V. Enquête publique</b>					
Préparation du dossier d'enquête publique	2	1	5	951	951
Remise du dossier		2		150	300
<b>VI. Projet de PLU approuvé</b>					
Prise en compte des éventuelles remarques et remise du projet	2,5	1	10	1190	1190
Participation réunion de suivi	1,8	2		500	1000
<b>VII. Achèvement de la mission</b>					
Prise en compte des éventuelles remarques du contrôle de légalité sur le dossier approuvé	2	1	5	951	951
Reprographie du PLU en 1 exemplaire reproductible, 1 exemplaire relié		4		150	600
				TOTAL H.T. en €	59 888,00
				TVA 20% en €	11 977,60
				TOTAL T.T.C. en €	71 865,60

Fait à Toulouse, le 08/02/2016

Le candidat (cachet et signature)



# 4. DEVIS ESTIMATIF

---

ROYAN - REVISION DU PLU				
Cadre de décomposition du prix global forfaitaire				
LIBELLE	Unité	Qté	PU de vente € HT	Prix total € HT
<b>PHASE 1 - DIAGNOSTIC TERRITORIAL</b>				
Réunion de travail préalable au démarrage de la mission				
Réunion de lancement et visite conjointe du territoire	Unité	1	1 040,00 €	1 040,00 €
Elaboration du diagnostic				
Actualisation de l'EIE (compléments loi Grenelle 2 et ALUR)	Forfait	1	11 490,00 €	11 490,00 €
Rencontre des exploitants agricoles	Unité	1	951,00 €	951,00 €
Rédaction et mise en forme du diagnostic orienté	Forfait	1	4 750,00 €	4 750,00 €
Synthèse et enjeux	Forfait	1	475,00 €	475,00 €
Participation réunions intermédiaires				
Réunions de travail avec le comité technique	Unité	2	500,00 €	1 000,00 €
Réunions de travail avec le comité de pilotage	Unité	1	500,00 €	500,00 €
Participation réunion FPA				
Réunion de présentation du diagnostic aux personnes publiques associées	Unité	1	600,00 €	600,00 €
			<b>Total € HT Phase 1</b>	<b>20 806,00 €</b>
<b>PHASE 2 - DEFINITION DES ORIENTATIONS ET ELABORATION DU PADD</b>				
Elaboration du PADD				
Construction du projet de territoire (scénarios)	Forfait	1	2 380,00 €	2 380,00 €
Définition des orientations générales du PADD	Forfait	1	3 570,00 €	3 570,00 €
Participation réunions intermédiaires				
Réunions de travail avec le comité technique	Unité	1	500,00 €	500,00 €
Réunions de travail avec le comité de pilotage	Unité	2	500,00 €	1 000,00 €
Participation à une réunion du Conseil Municipal				
Réunion en Conseil Municipal	Unité	1	600,00 €	600,00 €
Concertation				
Piaquette d'information A4	Forfait	1	475,00 €	OFFERT
Panneaux de concertation	Unité	5	238,00 €	1 190,00 €
Rédaction d'articles	Forfait	1	475,00 €	OFFERT
Réunion publique	Unité	2	600,00 €	1 200,00 €
			<b>Total € HT Phase 2</b>	<b>10 440,00 €</b>
<b>PHASE 3 - MISE EN FORME DU DOSSIER PLU</b>				
Elaboration du projet				
Elaboration des OAP	Unité	10	725,00 €	7 250,00 €
Elaboration du règlement écrit	Forfait	1	1 900,00 €	1 900,00 €
Elaboration du règlement graphique	Forfait	1	2 380,00 €	2 380,00 €
Évaluation des incidences sur l'environnement des dispositions réglementaires	Forfait	1	1 900,00 €	1 900,00 €
Rédaction du rapport de présentation et mise en forme des annexes	Forfait	1	3 570,00 €	3 570,00 €
Dossier CDPENAF	Forfait	1	475,00 €	475,00 €
Bilan de la concertation	Forfait	1	475,00 €	475,00 €
Réunions				
Réunions de travail avec le comité technique	Unité	5	500,00 €	2 500,00 €
Réunions de travail avec le comité de pilotage	Unité	4	500,00 €	2 000,00 €
			<b>Total € HT Phase 3</b>	<b>22 450,00 €</b>
<b>PHASE 4 - PROJET DE PLU ARRÊTÉ</b>				
Participation réunion FPA				
	Unité	1	600,00 €	600,00 €
Participation à une réunion du Conseil Municipal				
	Unité	1	600,00 €	600,00 €
			<b>Total € HT Phase 4</b>	<b>1 200,00 €</b>

PHASE 5 - ENQUETE PUBLIQUE				
Analyse des avis suite à la consultation des services et l'enquête publique	Forfait	1	951,00 €	951,00 €
Reprographie des dossiers d'enquête	Unité	2	150,00 €	300,00 €
			<b>Total CHT Phase 5</b>	<b>1 251,00 €</b>
PHASE 6 - PRESENTATION DU PLU APPROUVE				
Modifications éventuelles après enquête et consultation des services	Forfait	1	1 190,00 €	1 190,00 €
Réunion de travail avec le comité technique	Unité	1	500,00 €	500,00 €
Réunion de travail avec le comité de pilotage	Unité	1	500,00 €	500,00 €
			<b>Total CHT Phase 6</b>	<b>2 190,00 €</b>
PHASE 7 - ACHEVEMENT DE LA MISSION				
Prise en compte des éventuelles remarques du contrôle de légalité sur le dossier approuvé	Forfait	1	951,00 €	951,00 €
Reprographie des dossiers d'enquête et d'approbation	Unité	4	150,00 €	600,00 €
			<b>Total CHT Phase 7</b>	<b>1 551,00 €</b>
			<b>Montant GLOBAL € HT</b>	<b>39 888,00 €</b>
			<b>TVA 20,00%</b>	<b>11 977,60 €</b>
			<b>Montant GLOBAL € TTC</b>	<b>51 865,60 €</b>
Réunions supplémentaires				
Réunion de travail en comité de pilotage ou en comité technique	Unité	1	500,00 €	500,00 €
Réunion de présentation (PPA, Conseil municipal et population)	Unité	1	600,00 €	600,00 €

Anthony LHERM  
Directeur Délégation Urbanisme  
Sud-Ouest

  
G2C ingénieries  
28, chemin de la Chapelle - 31100 TOULOUSE  
Tél. 433 093 61 73 - Fax 433 093 61 73 70 59  
SAS G2C Ingénierie - SIREN 453 866 066  
N° de TVA 781 222 E - TVA FR75 453866066

# 5. MODALITES DE REGLEMENT

---

Conformément aux modalités fixées dans le Cahier des Clauses Particulières.